Le Gadancourtois

Directeur de la publication : Le Maire

Lettre d'information éditée par la municipalité de Gadancourt (Val d'Oise)

Le Gadancourtois

N° 16 Juin 2016

Dans ce numéro :

Editorial de M. le Maire Evolution de la DGF	1
Compte Administratif 2015	2-3
Budget Primitif 2016	4-5
Elaboration du P.L.U.	6
Communauté de Communes Vexin Centre	7
Dates à retenir	8
Festivités	8-9
Etat civil Hommages	10
Infos pratiques	11
ReVEduVexin Site Internet communal	12

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi de 11h00 à 18h00
Vendredi 9h00 à 10h30

Pour mémo tous les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles en ligne sur le site Internet de la commune :
www.gadancourt.fr

Chers concitoyens,

Le défi, pour une commune comme la nôtre, est de réussir à absorber sur le plan budgétaire les chocs successifs subis par la baisse des dotations de l'Etat.

Le renforcement des contraintes financières imposées par l'Etat, nous oblige, pour garantir l'équilibre budgétaire et sauvegarder notre situation financière, à augmenter cette année les taux communaux des impôts directs locaux de 5%. Une augmentation particulièrement mesurée en comparaison des augmentations constatées dans bien d'autres communes.

Malgré les désengagements de l'Etat, nous nous devons d'investir pour l'avenir en dégageant les priorités que sont les travaux d'entretien du patrimoine communal.

Cordialement vôtre

Michel Noury

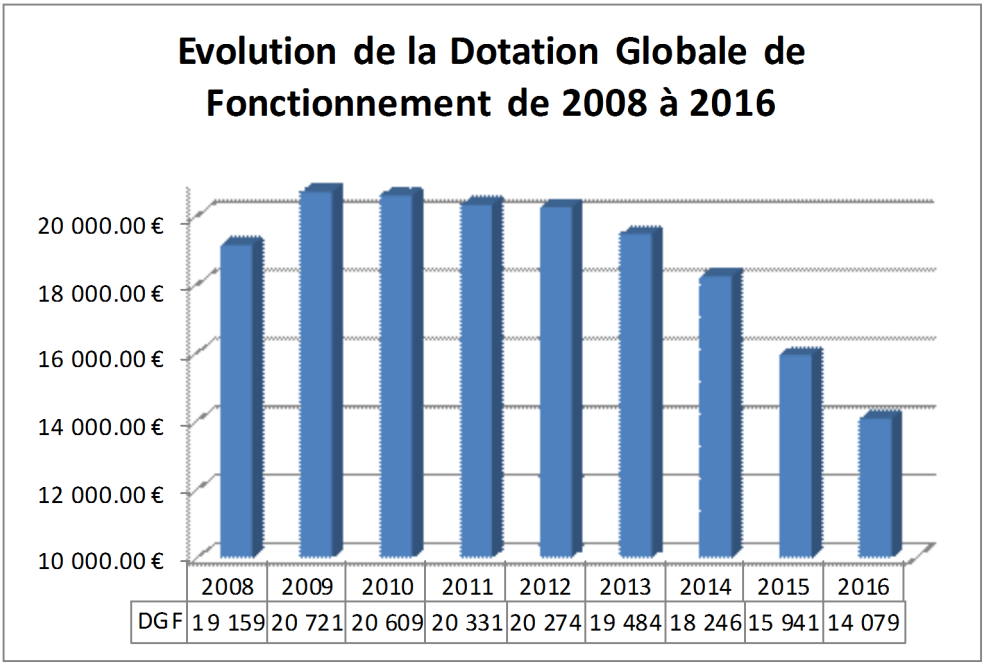

Imprimé par nos soins

Compte Administratif 2015

Dépenses de fonctionnement : 78.265,37 €

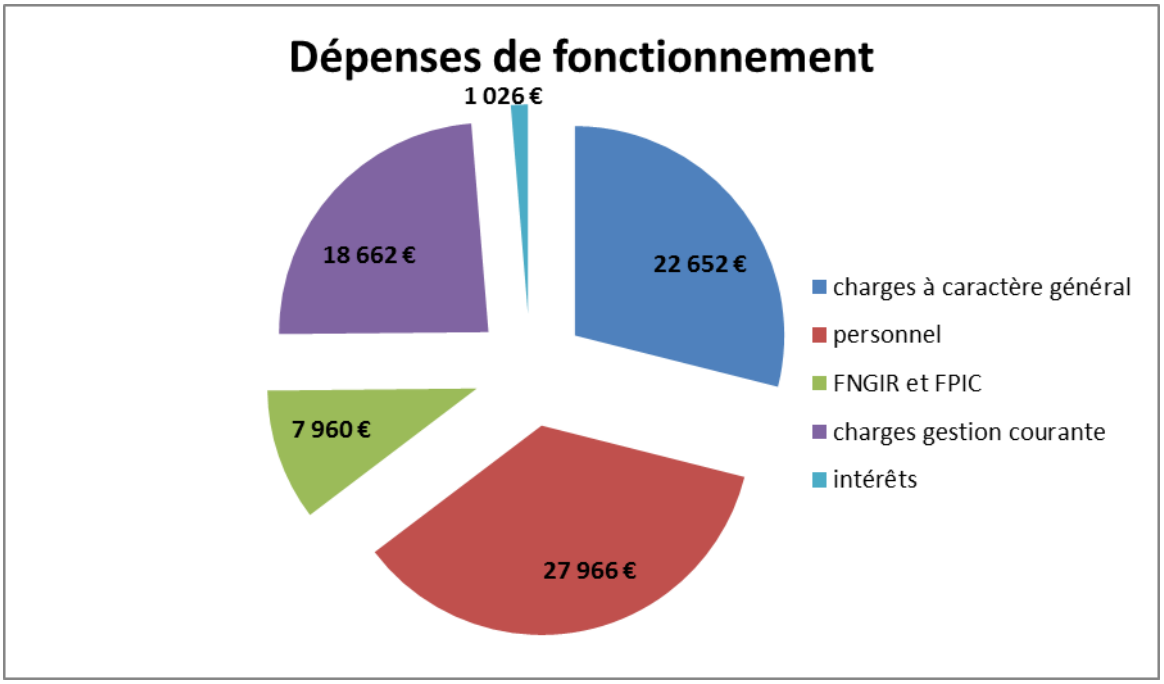

Recettes de fonctionnement 81.639,41 €

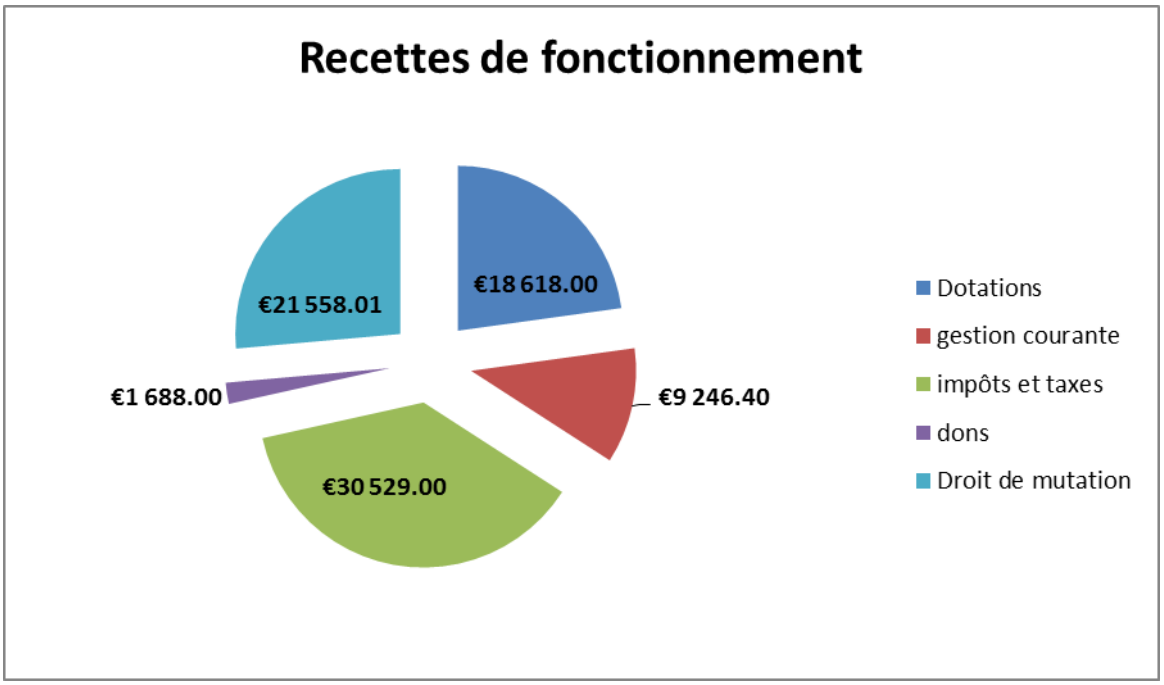

Compte Administratif 2015 suite

Dépenses d'investissement : 60.275,18 €

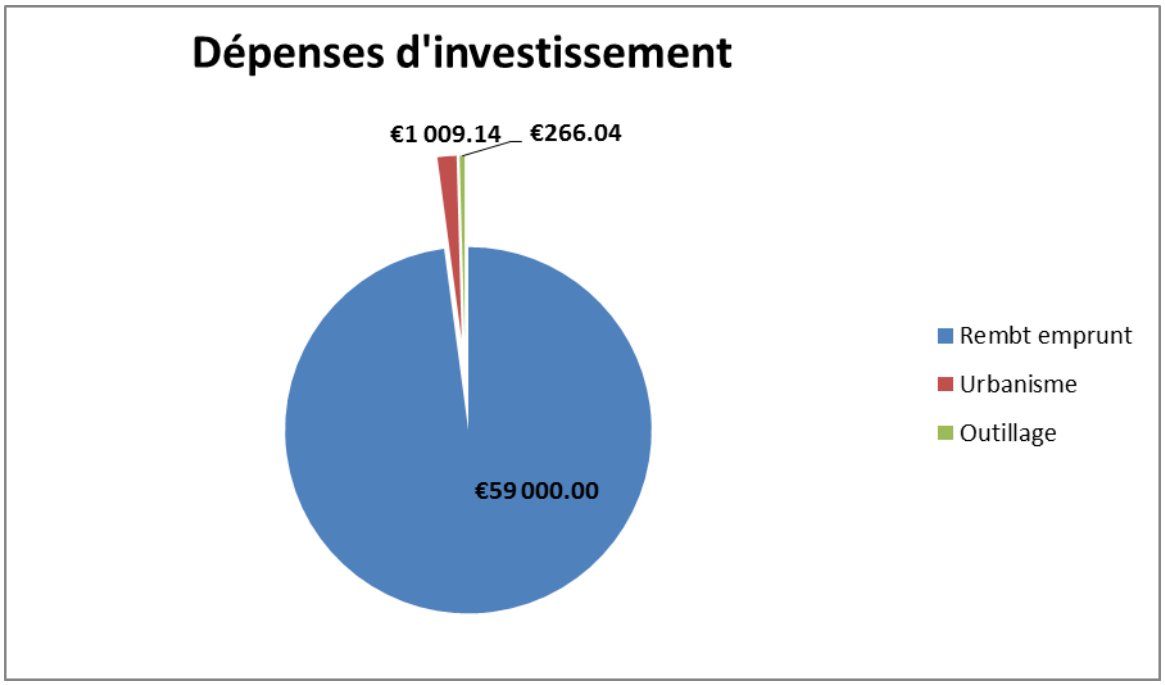

Recettes d'investissement : 54.897,97 €

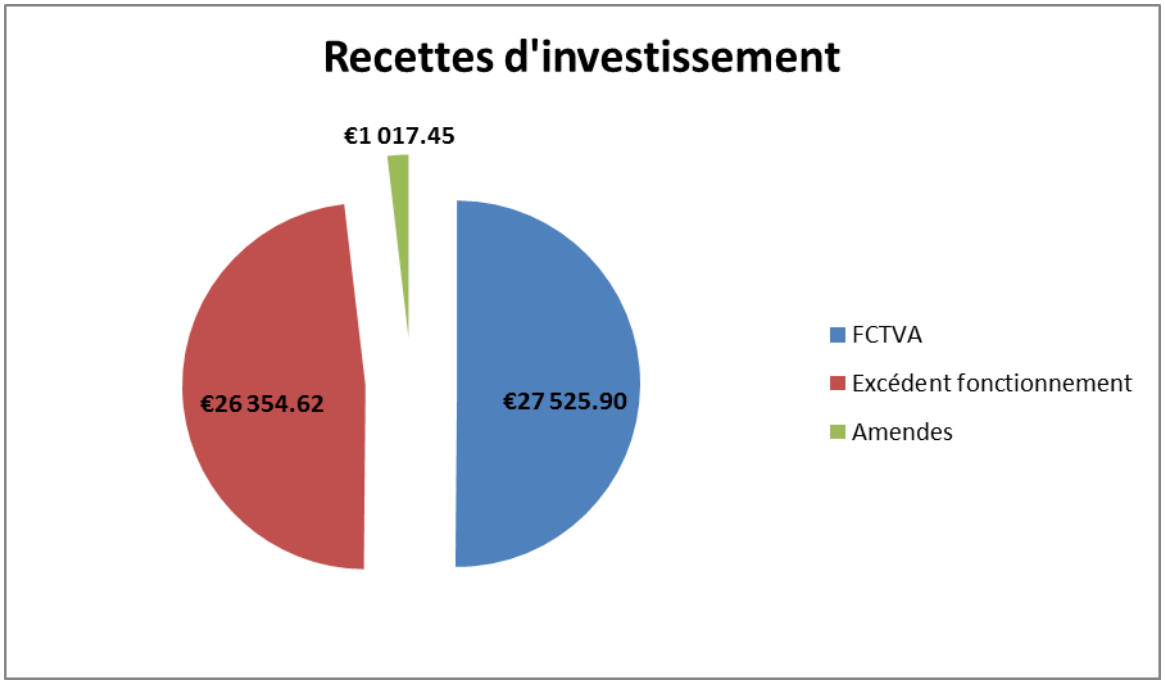

Budget Primitif 2016

Dépenses de fonctionnement : 116.407,87 €

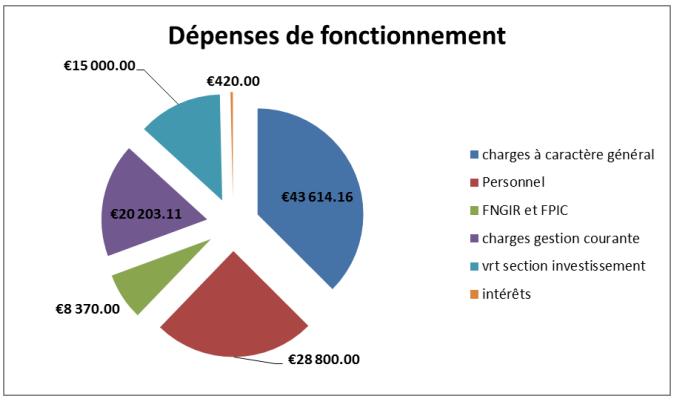

Recettes de fonctionnement 116.407,87 €

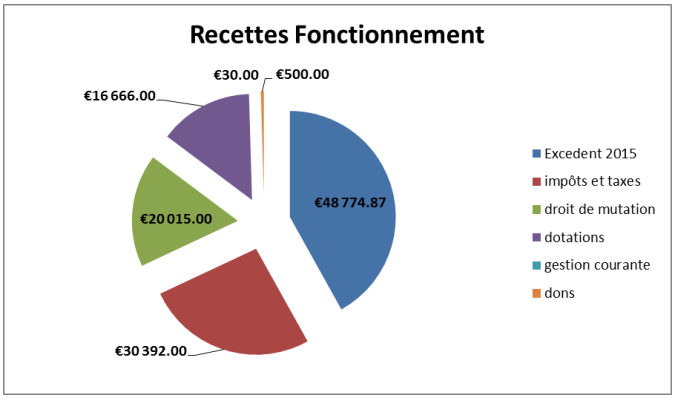

Taux communaux 2016 :

- ◊ Taxe d'Habitation : 10,73 %
- ◊ Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 4,10 %
- ◊ Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : 18,75 %
- ◊ C.F.E. : 20,14 %

Budget Primitif 2016 suite

Dépenses d'investissement : 110.139,83 €

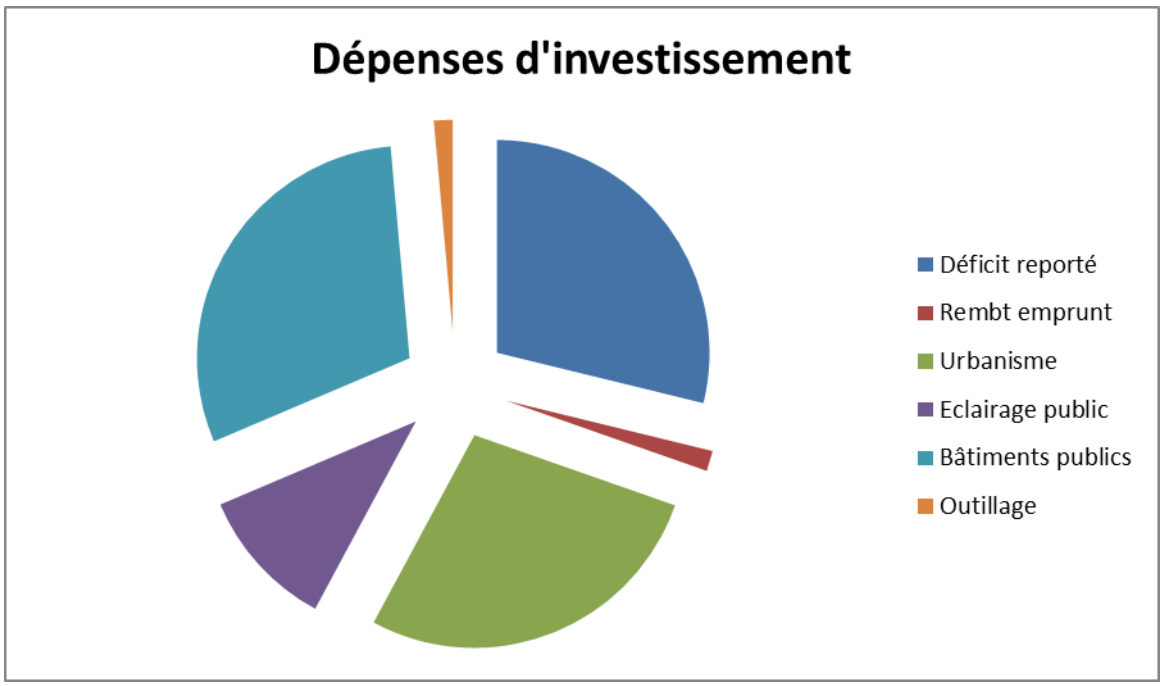

Recettes d'investissement : 110.139,83 €

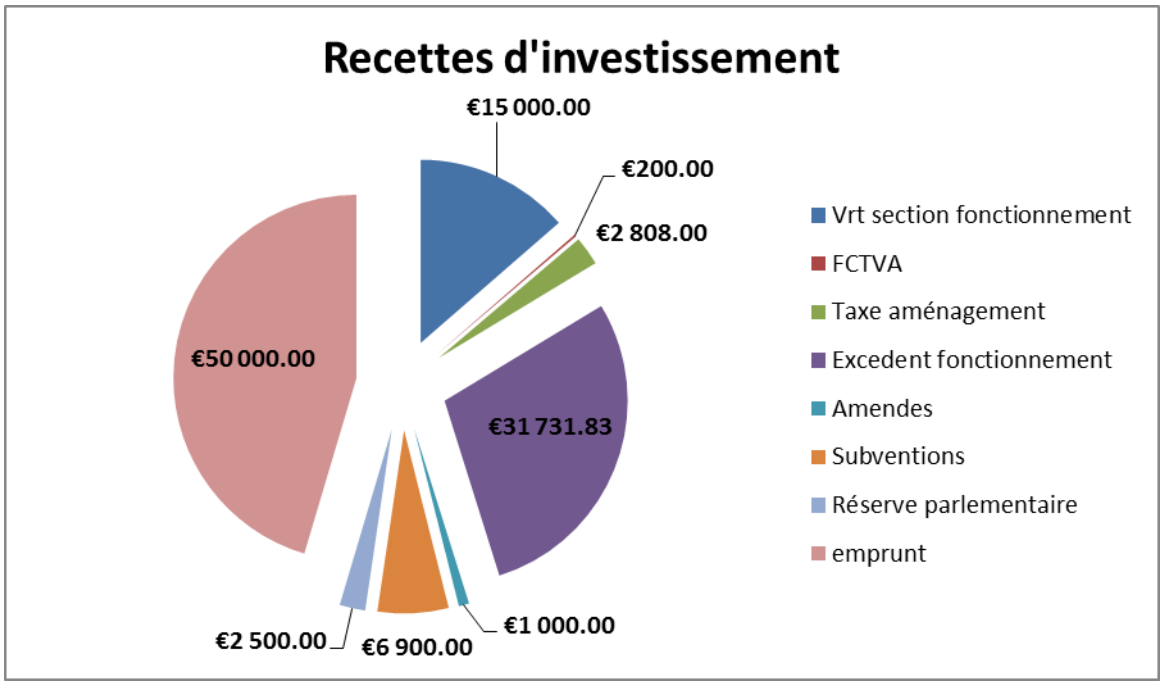

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme est composé de trois documents principaux obligatoires.

.Le rapport de Présentation

C'est un document rédigé comprenant le diagnostic, la justification des choix retenus (PADD, Zonage, OAP, Règlement) et des indicateurs de suivis.

.Le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Il définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme de la commune pour les années futures.

.Le règlement

Le règlement et les documents graphiques délimitent les zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles, et forestières, et fixent les règles générales.
Le règlement et les documents graphiques sont opposables à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux ou de constructions.

L'état des lieux, première phase concrète du PLU, a été élaboré après plusieurs réunions de travail et une visite du village organisée le 23 janvier 2016 avec les habitants.

Ce document fait objet d'une Présentation aux Personnes Publiques Associées, et sera disponible au public sur le site dédié au PLU.

Pour vous exprimer, sont mis à votre disposition :
* Un registre pour recueillir vos observations en Mairie
* Un site internet dédié au PLU
* Une adresse de messagerie (plugadancourt@orange.fr)

Mardi 28 juin à 18 heures 30
Un atelier d'échanges de points de vue sur les paysages
Rendez-vous à la Maison du Parc à Théméricourt pour croiser les regards sur l'identité de nos villages et réfléchir à demain pour le P.L.U.

Communauté de Communes Vexin Centre

La commune de Berville a rejoint en janvier 2016 notre Communauté de Communes Vexin Centre.

La loi NOTre, portant nouvelle organisation territoriale de la République, redistribue les cartes entre les collectivités territoriales. Agrandissement des périmètres, renforcement des compétences et des mutualisations.
Aujourd'hui la Communauté de Communes Vexin Centre exerce déjà en lieu et place des communes un certain nombre de compétences obligatoires ou optionnelles parmi lesquelles l'aménagement du territoire, la voirie, le développement économique, l'enfance, l'urbanisme, etc…

A terme, en application de la loi NOTre, la CCVC se verra donc confier de nouvelles « compétences », c'est à dire qu'elle gérera un domaine jusqu'ici exclusivement géré par les communes.
Ainsi, d'ici à 2020, la CCVC sera notamment chargée de la promotion touristique, des aires d'accueil des gens du voyage, de l'eau et de l'assainissement.
Conséquence de ces fusions, de nouveaux moyens humains et financiers liés à ces compétences nouvelles devront être mis en place par le conseil communautaire.

Plus globalement, c'est un nouveau mode de gestion des services publics qui devra être repensé par les élus de nos communes dans les années à venir.

Vexin cENTR' aide

Le site solidaire des habitants
Vexin cENTR'aide est la nouvelle plateforme de mise en réseau des habitants de la Communauté de Communes Vexin Centre.

Vous recherchez un covoiturage ? Vous souhaitez faire don d'objets ou bien simplement partager votre passion ? Grâce à ce site internet où chacun peut consulter et déposer son annonce gratuitement, vendez, échanger, partagez avec des personnes près de chez vous !

Les annonces sont réparties en 13 catégories « bénévolat », « musique », « covoiturage », « garde d'enfants », etc.… Il est possible de regarder quelles annonces ont été postées près de son lieu d'habitation grâce à une carte interactive. Vous pouvez également visualiser les annonces de personnes habitant plus loin, dès l'instant où leur lieu de résidence dispose de la même plateforme.

Ce service est accessible depuis tous les supports : ordinateur, mobile et tablette.
Si vous souhaitez utiliser Vexin cENTR'aide, la démarche est simple : connectez-vous **sur : www.vexincentraide.fr** , créez votre profil et consultez ou diffusez vos annonces !

De plus, tout cela est entièrement gratuit et évolue selon vos remarques et idées.

Dates festives à retenir :

Dimanche 26 juin :
Fête des voisins

Samedi 2 et dimanche 3 juillet : « ReVEduVexin »

Dimanche 4 septembre :
Sortie bowling

Dimanche 18 septembre :
Journée du patrimoine

Dimanche 02 octobre :
Concert à l'église
(sous réserve)

Samedi 12 novembre :
Sortie au
« Don Camillo »
(sous réserve)

Dimanche 11 décembre :
Fête de Noël

Autres dates à retenir :

Collecte des encombrants :
Mardi 20 septembre

Soirée crêpes

Le samedi 19 mars 2016 les gadancourtoises et gadancourtois se sont réunis pour déguster les crêpes confectionnées par les membres de la Commission Animation culture et sports.
Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et appréciée de tous les participants

Ceux-ci ont réclamé que cette initiative soit renouvelée.

«Estivants » de passage

Les fortes pluies répétitives ont fait des heureux.

Depuis quelques temps, ce couple de col vert revient barboter dès que la mare est pleine.

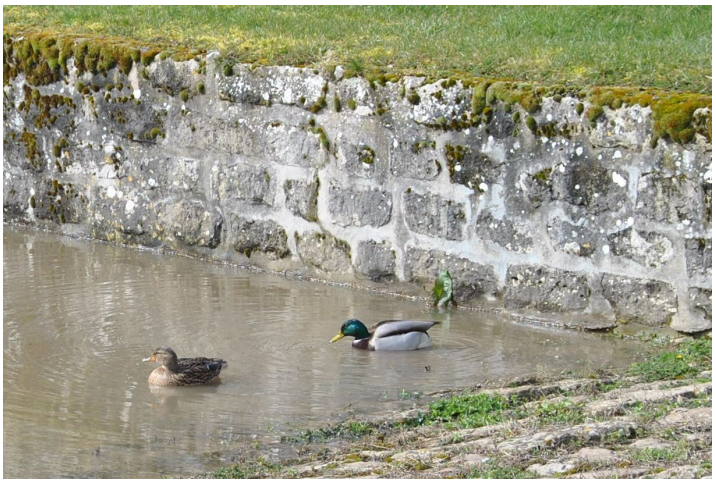

Jeux intervillages 2016

Samedi 05 juin 2016, les jeux inter villages se sont déroulés à Seraincourt, dans une ambiance toujours aussi sympathique.

Cette année, nos jeunes gadancourtois avaient formé deux équipes :

Une équipe de garçons ,encadrée par Vincent,

et une équipe de filles, encadrée par Lily.

Nos deux équipes se sont placés 11ème sur 15.

Au traditionnel jeu des élus, attendu de tous, Florence Perrenot, adjointe de Gadancourt, en binôme avec Jérôme Guérin, adjoint de Cléry, est arrivée 3ème du classement.

La C.A.C.S. félicite les jeunes gadancourtois pour leurs performances et remercie les adultes pour leur participation.

Etat civil (rappel)

Carte Nationale d'Identité (CNI)

La durée de validité de la carte d'identité est passée depuis 2014, de 10 à 15 ans **pour les personnes majeures.**

La prolongation de la durée de validité de ces cartes est automatique et ne nécessite aucune démarche de la part des administrés.
En effet, la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être corrigée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Date de délivrance	Situation de la personne	Durée de validité CNI
Avant le 1er janvier 2004	Mineur ou majeur	A renouveler
Entre le 1er janvier 2004 Et le 31 décembre 2013	Majeur	15 ans

Attention : certains pays n'acceptent pas cette prolongation. Pour cela, un passeport vous sera nécessaire. Vous ne pourrez obtenir de passeport qu'auprès de certaines Mairies, dont celle de Vigny.

Délivrance sur rendez-vous à la **Mairie de Vigny** (Tel : 01.30.39.21.20)

Ils nous ont quittés

Maurice GAY, doyen du village, s'est éteint le 27 avril 2016 dans sa 94ème année.
Il était né à Gadancourt le 24 mai 1922,
Après s'être marié avec Jeannine, il a eu 4 enfants,
Garagiste au village puis à Avernes, il s'est pleinement investi dans la vie de notre commune en étant élu pendant plusieurs mandats au Conseil Municipal, en tant que conseiller et premier Adjoint avec les Maires Mrs BLOT, JOMARD et BONNY.

Gadancourt perd une figure et une grande mémoire du village, mais il restera certainement toujours dans les esprits des gadancourtois.

Jacques DERRIEN, habitant Gadancourt depuis 25 ans, nous a brutalement quitté le jeudi 18 février 2016, alors qu'il achevait son déménagement dans le Sud de la France.

Chacun d'entre nous le connaissait et nous avons toujours apprécié sa gentillesse, sa disponibilité, ses conseils et son aide.

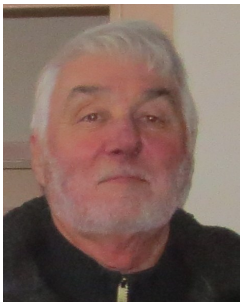

Toutes nos condoléances à leurs familles.

Infos pratiques

Plan Climat Air Energie de la ville de Paris

A partir du 1er juillet 2016, trois types de véhicules ne pourront plus circuler dans Paris du lundi au vendredi de 8 h à 20 h : les véhicules des particuliers mis en circulation avant le 1er janvier 1997, les utilitaires légers mis en circulation avant le 1er octobre 1997 et les deux roues motorisés mis en circulation avant le 1er juin1999.

Pour plus de renseignements : **www.paris.fr/stoppollution**

Pour les usagers du RER A et RER C

Fermeture du RER A et C du 23 juillet au 21 aout 2016 inclus de la Défense à Nation.
Afin de vous accompagner au mieux pendant la fermeture des RER A et C , la RATP, SNCF et le STIF s'engagent à renforcer leur offre de transport bus, métro et tramway.
Vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur le site **www.travaux-ete-rera.ratp.fr**

ReVEduVexin
Rencontre Rando Vélo Électrique

1ère édition du « ReVEduVexin »
Samedi 2 et dimanche 3 juillet 2016

Le parc d'attractions AVENTURE LAND, en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Vexin Français et la commune de Magny-en-Vexin, vous invitent à participer à cette randonnée inédite à travers les paysages exceptionnels et verdoyants du Vexin français, sublimés par les impressionnistes.

Le parcours emprunte pour partie l'avenue verte London-Paris et croise l'ancienne chaussée Jules César.
Ce parcours est ponctué de surprises : quizz, pause déjeuner sur l'herbe à la Maison du Parc à Théméricourt, initiation au golf à Gadancourt…

Randonnée ouverte à tous

Départ : Aventure Land à Magny-en-Vexin

Détails et règlement de participation sur **www.reveduvexin.fr**

Site Internet communal

Le site Internet de la commune a été enfin livré par l'Union des Maires.

Vous pouvez vous inscrire à la newsletter afin de recevoir toutes les informations utiles de la commune.

L'adresse du nouveau site reste inchangée : **www.gadancourt.fr**
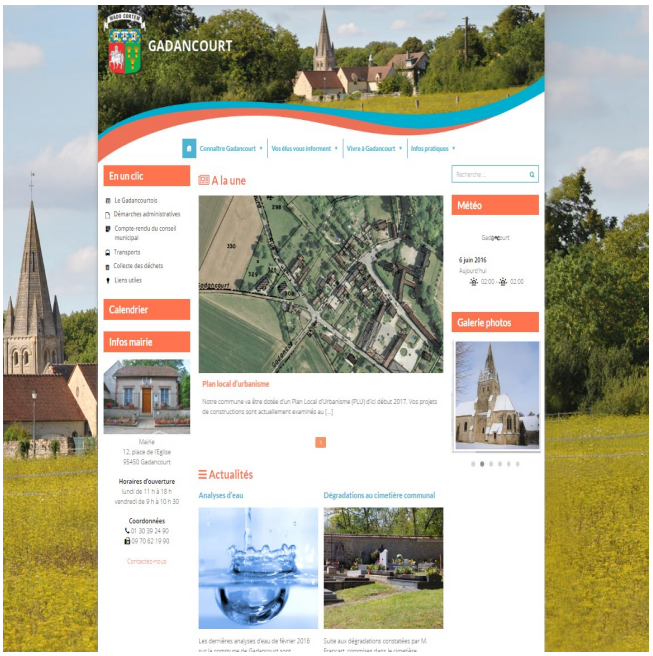
A savoir :
N'oubliez pas que vous pouvez également vous inscrire à la newsletter de la Communauté de Communes Vexin Centre.